

SAISON 2026/ 2027

Afin que sa déclaration soit effective, chaque équipe règle à la LBR IDF dès l'inscription un montant forfaitaire de 180 €, qui n'inclut pas les frais de participation au fédéral quadrettes M3.

3 – PRESENTATION DES EQUIPES :

La Ligue M3 est gérée par la LBR-IDF et elle est ouverte aux seules équipes déclarées selon les modalités décrites au paragraphe 2 de la présente Charte.

3.1 Constitution des équipes :

Lors du déroulement des journées, chaque équipe déclarée :

- Peut être constituée de 4 à maximum 5 joueurs, en recourant si nécessaire à un maximum de 2 compléments d'équipe (ou « jokers ») ;
- Doit présenter à la table au moins deux licences de joueurs figurant dans la déclaration de l'équipe.

3.2 Les compléments d'équipes ou « jokers » :

- Un maximum de 2 jokers de la même AS/ESB pourront compléter une équipe (dans la limite d'un total de 5 joueurs) à chacune des journées ;
- Les jokers peuvent être catégorisés :
 - en F3/M3, s'ils n'appartiennent pas déjà à une équipe déclarée ;
 - en F4/M4/G -18/F -18 ;
- Les jokers peuvent évoluer dans d'autres équipes de l'AS/ESB au cours de la saison ;
- Les jokers ne sont pas automatiquement reclassés en M3 / F3 et marquent les points correspondant à leurs victoires ;
- Les jokers retenus pour les championnats de France ne pourront plus participer aux fédéraux M4/M3/F4/F3.

3.3 Remplacement d'un joueur :

- Un joueur ne peut être remplacé pour la saison en cours, qu'en cas de raison grave ;
- La décision du remplacement du joueur est prise :
 - Par le président du CBD, si le remplacement doit intervenir en cours de Ligue M3 ;
 - Conjointement par le président de la LBR-IDF, le président du CBD et le président de l'AS/ESB du joueur concerné, si le remplacement doit intervenir une fois l'équipe qualifiée et avant les championnats de France ;
- Le remplaçant ne peut pas être issu d'une autre équipe déclarée ;
- Tout remplacement prononcé est définitif pour la saison en cours.

- Les parties se déroulent en 13 points ou au meilleur des 2 heures ;
- Le match nul est accepté ;
- Les parties office sont enregistrées avec une victoire 13-7.

- Les parties se déroulent en 13 points ou au meilleur des 2 heures ;
- Le match nul n'est accepté : départage par mène supplémentaire ;

c) Tirage :

- Les équipes s'affrontent sur une journée organisée en deux poules de 4 équipes constituées en fonction de leur classement à l'issue du championnat :

POULE 1	POULE 2
6 ^{ème}	7 ^{ème}
9 ^{ème}	8 ^{ème}
11 ^{ème}	10 ^{ème}
13 ^{ème}	12 ^{ème}

1 ^{ère} partie	
POULE 1	POULE 2
6 ^{ème} contre 13 ^{ème}	7 ^{ème} contre 12 ^{ème}
9 ^{ème} contre 11 ^{ème}	8 ^{ème} contre 10 ^{ème}

2 ^{ème} partie	
POULE 1	POULE 2
GAGNANTS 1 ^{ère} partie	GAGNANTS 1 ^{ère} partie
PERDANTS 1 ^{ère} partie	PERDANTS 1 ^{ère} partie

Barrage	
POULE 1	POULE 2

<u>Demi-finale</u>
1 ^{er} Poule 1 contre 2 ^{ème} Poule 2
1 ^{er} Poule 2 contre 2 ^{ème} Poule 1

- Il est à noter que seul le classement obtenu à l'issue des journées de championnat prévaut dans la constitution des poules et qu'à ce titre, plusieurs équipes d'un même CBD peuvent se retrouver dans une même poule ;
- Les deux équipes finalistes sont directement qualifiées pour le championnat de France quadrettes M3.

4.4 Dispositions particulières :

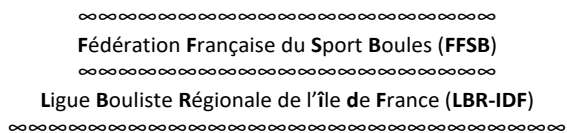
a) Organisation

- Deux équipes d'une même AS/ESB se rencontrent obligatoirement lors de la première partie de la première journée de championnat ;
- Sur la base d'un championnat organisé sur quatre journées, deux d'entre elles ont organisées en boudrome couvert et les deux autres en extérieur. Si aucun boudrome couvert ne venait à être disponible, la(es) journée(s) correspondante(s) se dérouleraient en extérieur.

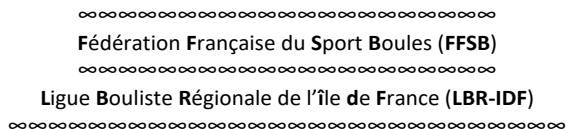
b) Forfait

- En cas de non-présentation lors d'une journée de championnat, de forfait pour le reste de la compétition pendant le championnat ou pendant le play-off, l'équipe concernée :
 - Est éliminée de la ligue M3 ;
 - N'est pas remboursée des frais engagés (montant forfaitaire de 180€) lors de son inscription ;
 - Ne peut se présenter au fédéral quadrettes M3 ;

Lors de la déclaration de leur équipe, chaque capitaine doit signer une attestation d'acceptation de la présente Charte sur le modèle joint en annexe.

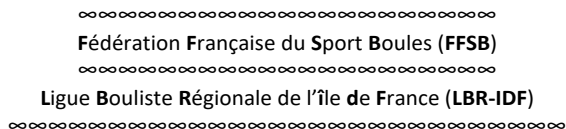


ANNEXES



ATTESTATION D'ACCEPTATION DE LA CHARTE LIGUE M3 SAISON 2026-2027

Cachet et signature du Président du CBD



Signature du capitaine d'équipe